

Département des
examens et concours

Bureau DEC 3.1
Dossier suivi par
Dorothee Cocquerel
Gestionnaire

Téléphone
03 28 37 16 34
Courriel
dorothee.cocquerel
@ac-lille.fr

Rectorat de Lille
20 rue St Jacques
BP 709
59033 Lille cedex



Lille, le 6 février 2018

Le recteur de l'académie

à

- Messieurs les inspecteurs d'académie - Directeurs Académiques des services de l'éducation nationale du Nord et du Pas-de-Calais,
- Madame et messieurs les présidents des universités
- Madame la directrice du centre régional des œuvres Universitaires et scolaires
- Madame la cheffe du service académique d'information et d'orientation
- Mesdames et messieurs les directeurs de centres d'information et d'orientation
- Monsieur le délégué académique à la formation continue
- Monsieur le directeur du GIP FCIP
- Mesdames et messieurs les inspecteurs d'académie Inspecteurs pédagogiques régionaux
- Mesdames et messieurs les inspecteurs de l'éducation Nationale – enseignement général et technique Information et orientation
- Mesdames et messieurs les inspecteurs de l'éducation Nationale
- Mesdames et messieurs les chefs d'établissement du Premier et second degré,
- Madame et messieurs les présidents et ordonnateurs de GRETA.

Objet : Recrutement des Conseillers en Formation Continue
Année probatoire 2018 / 2019.

Réf. : Décret n°90-426 du 22 mai 1990

Peuvent candidater tous les fonctionnaires appartenant soit aux corps des personnels d'inspection, de direction, d'enseignement, d'éducation ou d'orientation, soit aux autres corps relevant du ministre chargé de l'Education Nationale et classés en catégorie A.

Peuvent également postuler :

- > les fonctionnaires de l'État, des collectivités territoriales et des établissements publics qui en dépendent, appartenant à un corps, à un cadre d'emplois ou à un emploi de catégorie A.
- > les Conseillers en Formation Continue déjà en poste dans une autre académie.
- > les agents non titulaires ou extérieurs à l'éducation nationale, justifiant d'un diplôme permettant de se présenter à un concours externe de recrutement d'enseignant et justifiant d'une solide expérience en formation continue.

Des réunions d'informations se tiendront afin d'informer les candidats sur les conditions d'exercice des fonctions de Conseillers en Formation Continue, selon les modalités suivantes :

le jeudi 15 février 2018 à 10h	GRETA Grand Hainaut Lycée Edmond Labbé à DOUAI
le lundi 19 février 2018 à 14h	GRETA Lille Métropole 26 rue Henri Régnauld à LILLE
le mardi 20 février 2018 à 10h	GRETA Grand Artois Lycée Gambetta à ARRAS
le mercredi 21 février 2018 à 14h30	GRETA Grand Littoral Lycée Pierre de Coubertin à CALAIS

Vous trouverez ci-joints :

- un exemplaire du dossier de candidature (annexe 1)
- un calendrier des opérations de recrutement (annexe 2)
- une liste des GRETA de l'Académie de Lille (annexe 3)
- une présentation des missions et activités du Conseiller en Formation Continue (annexe 4)

Tous ces documents sont téléchargeables sur www.greta-npdc.fr et sur www.ac-lille.fr
Les dossiers complets devront m'être adressés en double exemplaire pour le **vendredi 9 mars 2018**, délai de rigueur :

Pour les candidats relevant de l'Éducation Nationale

- Un dossier revêtu de l'avis du supérieur hiérarchique direct (DASEN, Chef d'établissement, IA-IPR, IEN-ET, IEN-IO, Directeur de CIO ou Chef de service,...) sera transmis via ce dernier.
- l'autre par envoi direct par le candidat.

Pour les candidats ne relevant pas de l'Éducation Nationale, les deux dossiers sont à transmettre par envoi direct par le candidat.

à l'adresse suivante :

Rectorat de l'Académie de Lille
Département des Examens et Concours 3.1
20 rue Saint-Jacques BP 709
59033 LILLE CEDEX

Les candidats retenus sur dossier seront convoqués les **mercredi 18 ou jeudi 19 avril 2018** à un entretien devant une commission de recrutement pour un examen approfondi de leur candidature après la rédaction d'une note de synthèse sur un sujet Formation Professionnelle Continue.

Je vous précise, enfin, que les personnels déjà titulaires de la qualification de Conseillers en Formation Continue qui souhaitent intégrer l'Académie ne relèvent pas de cette procédure. Je les invite à retourner le dossier de candidature complété et à se rapprocher des services de la Délégation Académique à la Formation Continue afin d'être reçus en entretien par le Délégué Académique (Tél : 03 20 15 62 92).

Pour le Recteur et par délégation,
Le Secrétaire Général de l'Académie
Luc JOHANN

Dominique MARTINY